Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

ECCLESIASTIQUE,

12s.-6a .

"Le trong chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 21 Mai 1849.

Sure Ste. Famille, No. 14

M. Papineau et le Clergé Canadien.

On se rappelle que M. Papineau a détant des doctrines immorales, suivant lui, du clerge français sous Louis XIV. et de de son imitateur en Canada. Tout la simule peut juger de l'orthodoxie de ce principe democratique au suprôme degré. Amsi on no sera pas surpris d'apprendre que vendredi, en chambre, en parlant sur le hill do l'Universue, il s'est emporté en déblatérations haineuses contre le clergé catholique du Canada, avec une malice qui leur a valu les applaudissements de la part de nos ennemis. Nos adversaires religieux cux-mêmes auraient été plus circonspects que lui en s'attaquant à un corps aussi respectable que notre clergé : et nous sommes convaincus que M. Papincau lui-même ne voudrait pas, ou n'oserait attraquer avec la même violence, un clerge dissident quelconque, du moins il n'a pas trouvé de griefe contre eux ou il ne les a pas présentés; il n'a parlé que contre les prêtres catholiques. Il faut donc qu'il attété porté dans cet écart par quelque hame secrète contre ce clergé ou tout simplement par sa manie do nailer contre

tout ce qu'il connaît un peu. Il represente donc le clergé catholique comme vendu au ministère, comme agissant par mouf de corruption en faveur du gouvernement du jour, commo négligeant ses devoirs religieux pour s'immiscer dans la politique aù il samble-lui-refuser le droit do se montrer, etc., puis, comme le Morning Courrier de ces jours derniers, il accuse le ministère d'être supporté par un tel corps! En vérité, c'est un crime inipardonnable!! C'est si surprenant de voir que le clergé cotholique soit en faveur de la paix, de l'ordre, des lois, de la subordination et d'un gouvernement constitutionnel et ami du progrès qu'il faut un motif de corruption pour l'y engager! Est-ce que M. Papineau croirait aujourd'hui que le clergé n'est mû que par l'inspiration des ministres, qu'il manque de lumière pour se guider lui-même? D'ailleurs les prêtres ne sont-t-ils pas d'accord avec tout le pays qui s'est lévé spontanément pour offrir à lord Elgin et à son administration son appui moral et la force de ses bras pour le mainte-

nir dans sa position, s'il en était besoin. Pourquoi M. Papineau n'a-t'il pas attaque les clergés sépares de la manière qu'il a attaqué le clergé catholique ? L'expliention est assez d'fficile à trouver, si n'est dans la forme des habits. Les minis-tres dissidents ont peut-être des costumes plus politiques! Toujours est il que M. Papineau ne leur a pas nié le droit de s'immiscer dans les affaires politiques, de faire connaître leurs opinione, comme il le re-proche au clergé catholique. Est-ce que le Pilot n'est pas encore habilement rédigé depuis qu'il est sous la direction d'un mi-nistre 1 Il convient fort pou à M. Papineau de faire retomber toute la haine qu'il n vouce au ministère sur le clergé catholique et de lui prodiguer ses inventives. Il était surtout très-maladroit de sa part de le faire au sujet du bill de l'université qui n'est pas fait à coup sûr pour flatter les opinions de ce Ce projet ne sera accepté par lui que comme un pis-aller.

Cette nouvelle tirade de M. Papineau est donc une absurdité depuis le premier mot jusqu'au dernier. C'est une opposition extravagante et factieure au dernier point. C'est pour plaire à ses amis tories. Lui qui n'a jamais cedé une opinion, il il preche aujourd'hui la condescendance aux désirs de dix tories qui demandent à différer encore la solution de la question du "King's Collège!" Comme si les tories avaient acquis, un droit à la condescendance ministérielle par les horribles scenes qu'ils ont fait jouer dans Montréal! Il trouve, d'accord avec sir Allan, Gugy, W. Boulton et Cie, que c'est un abus de la majorité que de resuser d'obtempérer d'après la volonté de dix tories! Lui qui reproche de la faiblessee au ministère voudrait-il bien nous dire si dix tories méritaient bien cette faveur, si cette condescendance n'aurait pas été une insigne faiblesse? on aurait dit que la voix bruyante de sir Allan

McNah les avait effrayes. Aussi le Herald | tres et serviteurs dans les campagnes dans du lendemain a bien sû faire ses compliments à M. Papineau. Et M. Papineau On se rappelle que vi. L'apineau a du tarc en pleine chambre et en fare du de reconnaissance envers les tories, la Gajay qu'il se réservait, à lui, le droit indépendant de ne rendre compte de la droit indépendant de ne rendre compte sur la droit indépendance et la le stitude de la conduite l'indépendance et la le stitude de la conduite lui-même agissait probablement par motif de reconnaissance envers les tories, la Ga-pathies de l'écrivain de la Gazatte. Cette Gazette qui est la cause de tous les troubles par ses appels chaleureux et séditieux aux

gens de sa trempe dont les Anglo-Saxons respectables rongissent, s'était imaginé qu'en flattant M. Papineau les Canadiens allaient se diviser ou s'attacher à lui pour aider sir Allan, Gugy, et autres à renverser le ministère. M. Papineau était par là le complice des perturbateurs; et en fesant en chambre, depuis les émeutes, avec les tories les plus emagés un concert d'injures envenimées contre le ministère et et le gouverneur, il prouve assez clairement qu'il n'a pas horreur des forsaits. Ça remplit d'ailleurs très bien ses vues, il a déclaró hautement qu' " il ne dosirait pas voir le crédit de la province rétabli, bon, dans un état prospère," et la destruction

Le passage suivant de la Gazette de samedi dénouvre bien le pacte que M. Papineau vient de faire avec le parti que cette feuille prétend soutenir : elle s'accorde bien avec lui au sujet des prêtres catholiques, toutefois elle elle est plus reservée, plus res-

le vandalisme des tories ne peut que le dé-

pectueuse que lui sur ce chapitre.
" Les prêtres, dit-elle, font tout ce qu'ils peuvent pour le ministère, mais nous ne croyons pas que l'influence de Papineau soit morte devant eux; elle est encore puissante sur les habitants. M. Papineau prendra la place de M. Lafontaine dans l'esprit de ses compatriotes, aux prochaines élections."-Il est bon de remarquer que M. Papineau regardait comme des injures les compliments de ces journaux, il n'y a que quelques mois. Au reste, les colonnes de ce journal ne contiennent rien autre chose que des mensonges depuis longtemps. Nous sommes étonné que la presse anglaise se laisse déshonorer de la pareille saçon. On devrait envoyer l'écrivain de la Gazette rédiger quelque papier dans le domaine de M. Gugy à Beauport!
Pour terminer cet article nous citerons

quelques extraits du discours de M. Papineau, au Marché-Bonsecours, en présence du clergé au sujet de la colonisation des townships. Il ne faudra rien de plus pour ouvrir les yeux aux plus obstinés défen-seurs de cet homme. Il y a la contradicseurs de cet homme. Il y a la contradic-tion la plus palpable de son discours contre le clergé. Voici ce qu'il pensait alors, ou du moins ce qu'il disait en sa présence peutêtic par hypocrisie, mais il le disait toujours

Notre patriotique clergé, dont je vois les premiers dignitaires ici presents, vous prête à l'unanimité son influence et son ap pui, c'est un gage infaillible de succès. J'y vois son chef, notre digne évêque si justemement aimé et vénéré par tout son peuple et par tous les vertueux pasteurs, qui, à son exemple et sous sa direction, instruisent et édifient le peuple. J'y vois le su-périeur de cette maison de St. Sulpice, sous es auspices de laquelle cette ville à éte fondée, cette île a été défrichée, au prix du sang de ses prêtres, coulant à flots, mêlê à celui des premiers coulons, nos vénérables ancêtres.

Après que le mieux dirigé de tous nos colléges, celui qui nous était le plus cher par l'importance et l'éclat des services rendus, par le grand nombre d'illustrations canadiennes qu'il avait formées, le collège des Jésuites, nous cût été dérobé.

PARLEMENT, PROVINCIAL. ASSEMBLEE LEGISLATIVE

AFFAIRES DE ROUTINES.

Mercredi, 16 mai 1849

Les bills grossoyés suivans sont lus pour la troisième fois, et passés :-Bill pour incorporer le Barreau du Bas-

Canada, (sur division).

Bill pour amender l'acte relatif aux mai-

le Bas-Canada.

L'Hon M. Price présente-Réponse à une adresse du 18 avril dernier, pour copie de la correspondance au sujet de la nomination de Ogle R. Gowan, écuyer, à la charge de surintendant des taux de péages à l'ouest de Lachine et de sa destitution :-

Sir Allan N. MacNab presente le rapport final du comité permanent nommé pour assister M. l'Orateur dans l'administration et la direction de la bibliothèque;-

pour être imprimé. Sur motion de l'Hon: M. Baldwin, il est résolu que demain étant la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, la chambre lors-qu'elle s'ajournera ce jour, s'ajourne à vendredi prochain ; et que les ordres du jour pour demain soient remis à vendredi prochain.

M. Blake propose que la chambre se forme maintenant en comité pour considérer s'il est expédient de faire une allocation à même le fonds du revenu consolidé de la province, et la réserve de certains honoraires d'office que la loi autorise ou autorisera de prélever à cette fin, par différens officiers des cours supérieures en loi ou en équité dans le Haut-Canada pour le salaire des juges et officiers additionnels de ces cours que le système amendé de judicature pour cette

partie de la province pourra exiger. L'Hon. M. Baldwin informe la chambre que son excellence ayant été informé du sujet de la question, en recommande la considération à la chambre.

La chambre se forme alors en le dit comité et passe une résolution qui sera rapportée vendredi prochain.

L'Hon. M. LaFer spire in roduit un bill de nouveau vendredi prochain.

pour établir des dispositions relatives à la La chambae se forme en comité sur le bill continuation et à la clôture des procédures commencées en cour de hanqueroutes et maintenant pendantes, dans le Bas-Canada ;-seconde lecture, vendredi prochain.

M. Drummond introduit un bill pour amender la loi relative aux writs de prérogative et pour d'autres fins y mention-nées;-seconde lecture, vendre di prochain.

Sur motion de M. LaFontaine, la chambre se forme en comité pour considérer s'il est expédient de pourvoir aux moyens de construire certaines cours de justice et prisons dans le Bas-Canada et passe divers résolutions qui seront rapportées vendredi prochain.

Sur motion de M. Richards, le bill grossoyé du conseil, intitulé," Acte pour pourvoir à l'établissement de compagnie à fonds social pour l'exploitation des manufactures, des mines et pour des fins mécaniques et chimiques," est lu pour la première fois ; seconde lecture, lundi prochain.

Le bill pour incorporer une compagnie pour construire un canal pour relier les eaux du lac Champlain et du St. Laurent, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité composé de Messieurs Holmes, Merritt Robinson, Beaubien, Egan et Méthot ; et la règle exigeant un avi d'une semaine de la part du comité est suspendue.

M. W. H. Scott rapporte les amende mens faits en comité hier au bill pour amender la loi des écoles dans le Ba s-Canada, lesquels sont adoptés et ordre est donné de grosssoyer le bill.

M. Lyon rapporte les amendemens faits en comité hier au bill de la Maison de la Trinité de Québec, et les amendemens, depuis le 1er jusqu'au 10e, ayant été lus une seconde fois, sont adoptés à l'unanimité.

Le 11 amendement, qui fixe le salaire du trésorier du bureau à £350, étant lu une seconde fois;

M. Christie propose en amendement, de retrancher "£350" et d'insérer "£300 :" Pour :- Messieurs Boulton de Norfolk Boulton de Toronto, Christie, DeWitt, Galt

Macdonald de Kingston, Robinson, Sevmour, Sherwood de Toronto, et Taché .- 10 Contre: - Messieurs Armstrong, Bal-dwin, Blake, Duchesnay, Egan, Fortier,

Fournier, Holmes, Johin, LaFontaine, Lau-rin, Lemicux, Methot, Morrison, Papineau et Polette.-16. Le 11e amendement est alors adopté. Le 12e amendement, qui fixe le salaire du gressier du bureau à £300, étant lu

une seconde fois; M. Christie propose en amendement de retrancher "£300" et d'insérer "£250:"

rejeté sur division. Le 12e amendement est alors adopté.

Les amendemens subséquents étant lus une seconde fois, sont adoptés à l'unanimilé ; et ordre cui donné de grossoyer le bill.

M. Crysler rapporte les amendemens faits en comité hier, au bill de santé de Québec, lesquels sont adoptés, et ordre est donné de grossoyer le bill.

Un message est reçu du conseil législatif adoptant les deux bills suivants sans amendemens, savoir:

Bill pour incorporer l'association appelée la Congregation des hommes de la paroisse de St. Roch de Québec.

Bill pour amender l'acte passé dans la huitième année du règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour mieux faciliter la commutation volontaire de la tenure des terres en roture dans les seigneuries et fiefs dans le Bas-Canada en celle de franc-alou roturier."

Et le bill pour amender les lois relatives aux lettres de change et billets promissoires à l'intérieur et aux protets qui s'y rapportent et aux lettres de change à l'étranger en certains cas, avec plusieurs amendemens. Et aussi les deux bills suivants pour les-

quels il demande le concours de cette chambre. savoir : Bill pour pourvoir à l'inscrtion de certai-

nes annonces officielles et légales dans le Canada Gazette sculement. Bill pour incorporer l'archevêque et les

évèques catholiques romains dans chaque diocèse dans le Bas-Canada.

La chambre se forme en comité sur le bill de l'administration de la justice dans la cour de chancellerie dans la ci-devant province du Haut-Canada, et après avoir siègé quelques temps, le comité se lève, rapporte progrès et obtient la permission, de sièger

de l'administration de justice, par l'établissement d'une cour supérieure de droit com-nun et aussi une cour d'erreur et en appel dans le Haut-Canada et pour d'autres fins, et après avoir siègé pendant quelque temps, le comité se lève, rapporte progrès et ob-tient la permission de sièger encore ven-dredi prochain.

Le bill pour amender l'acte qui pourvoit à l'organisation du notariat dans le Bas-Ca-nada, est considéré en comité et ordre est donné de le grossoyer.

Les autres ordres du jour sont remis à vendredi prochajn.

Et la chambre s'ajourne.

ASSEMBLÉE

DU COMTE' DE L'ISLET L'Islet, 7 Mai 1849.

Président. -- CHS. FORTIN Ecr. Maire do Comté.

Vice Prisident .- Rev. F. X. Dr-AGE. Curé de l'Islet. Secretaire. - P. C. FOURNIER, Capt.

de Milice. condé par le Major J. Oliva de St. Tho-

mas et il est :

Résolu. — Que c'est avec un sentiment de profonde indignation que les habitants

du Conté de l'Islet out appris les scenes révoltantes qui viennent d'avoir lieu à Montréal de la part d'une populace en demence mue par un sentiment injustifiable d'illégalité envers le Représentant de sa Majesté et son Gouvernement, dans une circonstance où ce haut personnage venait d'accomplir les devoirs que le Gouvernement responsable lui imposait. Le Lieut. Col. Gamache du Cap St.

Ignace propose secondé par Mr. J. Smith de St. Thomas et il est:

Résolu. - Qu'ils ont été au comble de la douleur en apprenant la perte de la Maison du Parlement et de la Bibliothèque de la Province.

Le Majer Morin de St. Roch prop secondé par le Capt. Mag, Têtu de St. Thomas et il est :

Résolu. - Q'ils ont l'espoir que nctes inqualifiables des émeutiers de Montréal qui se sont prévalus jusqu'ici du titre de loyaux sujets pour accabler de leur mépris et traiter en rebelles les Canadiens-Français, auront l'effet de faire comprendre au Gouvernement de la Métropole ce que ceux-ci ont eu à souffrir, tant que leurs ennemis ont eu en main le pouvoir et qu'aucun obstacle ne s'opposait à l'assouvissement de leur haine.

Le Lient. Col. Blais de St. Pierre propose secondé par J. D. Lépine, J. P. Ecr. de St. Thomas et il est:

Résolu. - Que c'est avec bonheur que les habitants du Comté de L'Islet saisissent cette occasion pour déposer aux pieds de leur Souveraine l'assurance de leur inviolable fidélité, et qu'ils sont prêts, avec la totalité de leurs compatriotes, de faire la preuve de leur attachement a la Couronne d'Angleterre en répondant avec enthousiasme à l'appel qui pourra leur être fait et en réduisant au néant, comme en 1812, les injustes prétentions de ses en-

nemis, quels qu'ils soient.

Le Lieut. Col. Ql. E. Casgrain, de
L'Islet propose secondé par Le. Dupuis, Conseiller, et il est :

Résolu. Que vu l'urgence des circonstances qui ne permet pas de faire signer une adresse par la masse des citoyens du Comté, population de plus de tous animés des mêmes sentiments, il soit nommé un Comité de quarante sept membres autorisés à rédiger et signer pour et au nom du Comté une humble adresse à son Excellence basée sur les résolutions précédentes, et que le dit Comité soit compore

Pour la Paroisse de St. Roch.

MM. A. Morin, Major de milice, F. X. Soulard, Capt; J. Bie. Dupuis, J. P. Jos. Miville, Gonseiller, Dupont, Notaire, Dr. Tremblay, Louis Chiniquy, J. P. Firmin Peltier, Damas Marié, Edouard Fortin Fortin.

Pour la Paroisse du Cap. St. Ignace.

MM. Ls. Ol .Gamache, Lieut, Col. Louis Fortin, Conseiller, A. Larue, J. P. F. Larue, M. D. N. Nadeau, Adj. P. Larue, N. P. Eusebe Sylvestre, Fabien Guimond, Léandre Méthode, Marchand.

St. Pierre de la Rivière du Sud.

MM- Lieut. Col. Louis Blais, Godfrey Blais, Capt. X. Morin, Consciller.

St. Jean Port Joly.

MM. S. Fraser, Lieut. Col. Ol. N. Pelier, N. P. Th. Michaud, N. P. Duval, N. P. Pierre Dumas, J. P. Carrier, Licut. Raph. Fournier, Commissuire.

L'Islet.

MM. O. E. Casgrain, Lieut. Col. Ed .V. Martin J. P. Charles Fortin, Maire, Jos. Fafard, J. P. G. A. Verreau, Major de milice, P. C. Fournier, Capt. B. Pauliot J. P. P. P. Fortin, Capt. Ant. Bélanger, Conseiller.

Isle aux Grues. M. Firmin Jacques.

St. Thomas.

MM. James Oliva, Major, Ol. Beaulien, D. Louis Dupuis, Conseiller, F. X. Gen-dreau N. P. Jos. Nicol, Capt. Magloire Têtu, Adjt. G. Sylvain, Marchand, J. Smith. F. X. Morin J. P. de St. Pierre pro-

Le Lieut. Col. S. Fraser propose se- pose, secondé par Louis Fortin J. P. du Capt. St. Ignace, et il est résolu

Que c'est le vau de l'assemblée que les membres du Clergé des paroisses de cr Comté soient priés de se joindre au dit Comité pour signer la dite adresse.

V. Martin, J. P. de L'Islet propose se-condé par F. M. Soulard, Capt. de St. Roch et il est.

Resolu .- Que Chs. F. Fournier Ecr. M. P. P. pour le Comté recevra Copie des présentes résolutions et qu'il soit prié de présenter à son Excellence l'adresse

ci jointe au nom de ses constituants.

J. Bte. Dupuis, J. P. de St. Roch propose secondé par N. Nadeau, Adjt. du Capt St. Ignace et il est.

Résolu.—Que Mr. le Président laisse le Fauteuille que le Lieut. Col. S. Fraser prenne sa place.

B. Pouliot, J. P. de L'Islet propose secondé par M. Mx. Paquet et il est. Resolu.-Que des remerciments sont dus i MM. les President, Vice Président et Secrétaire, pour leurs services en cene

occasion.

(Signé) CHS. FORTIN, Président. F. X. Délage Ptre. Vice-Président. P. C. FOURNIER, Secrétaire.

(Pour vraic Copie)
P. C. Fournier,

DE QUEBEC.

COMTÉ DE L'ISLET.

A SON EXCELLENCE LORD ELGIN ET A SON EXCELLENCE LORD ELICIA KINCARDINE, GOUVERNEUR GENÉRAL DE LA PROVINCE DU CANADA etc. etc. etc. Nous les soussignés, habitants du Comté de l'Islet autorisés en vertir d'une

résolution passée à une a seemblée générale du Counté, demandors humblement a présenter à votre Txcollence l'expression de la profonde douleur que nous avons ressentie en apprenant les scenes révoltantes qui ont eu lieu dernièrement à Montréal, et les actes de violence comms pa ne de votre Excellence dans l'execution d'un devoir qui vous est imposé par la constitution qui gouverne cette province.

Nous deplorons également la perte de l'édifice ou se tennient les séances du Par-Loment surtout celle des archives de la le gislature et de la bibliothèque de la Provin-

Nous désirons expresser l'espoir que les actes inqualifiables des ementiers de Montreal qui so sont prévalus jusqu'ici du titro de loyaux miets pour accabler du leur mépris et traiter en rébolles les Canadiens-français, auront l'effet de faire coinprendre au gouvernement d'Angleterre ce que ceux-ciont en à souffrir, tant que leurs ennemis ont eu en main le pouvoir et qu'au-cun obstacle ne s'opposait à l'assouvissement de leur haine.

Nous nous estimons heureux de pouvoir anisir une occasion solennelle de déposer aux pieds do notre Souveraine une nouvelle assurance de notre inviolable fidelité et de déclarer en même tems que nous nomines prets, avec la totalité de nos compatnotes, de faire preuve de notre attachement a la Couronne Britannique, en repondant avec enthousiasme à l'appel qui pourra nous être fait, et en nullifiant par nos ellorts unanimes, comme en 1812, les injustes prétentions de nos ennemis commune, quels qu'ils soient. E'Islet, mai 1849.

ANNONCES NOUVELLES

Nouveau manuel militaire .- C. Dumesnil Sel, varsselle, ferblanc .- Chs. E. Levy. Charbons .- do do. Boissons, the -do do Pianos mis d'acord, Et Montminy.

ENCANS.
Sucres, the, sel, briques.—C: A. Holt Verreris, thé, vitres, peintures - W. D.

L'ANI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, le Teligion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 21 MAI, [1849.

NOUVELLE IMPORTANTE.

On verra dans la dépêche télégraphique de Montréal, de samedi, que la chambre d'assemblée adopté les résolutions de M. Sherwood de Toronto fixant la tenue du Parlement alternativement à QUEBEC et TORONTO.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

MONTREAL 18 mai.

Conscil législatif .- L'hon. M. DeBlaquière a retire l'avis qu'ils avait donné de l'introduction de résolutions pour considérer l'activité de demander à sa Majesté la dissolution de l'Union des Provinces.

NEW-YORK, 18 mai.

L'Evening Post, assure sur bonne autorité que le bill des lois de navigation passera dans la chambre des Lords.

Marchés.-Pousse en demande à \$5.55 Perlasse \$5 50 à \$5 26. Fleur mêlée de l'Ouest \$4 25. Blé de l'Ouest, 95c. Genessee, \$1,22 à \$1,24. Froment, mêle, 58c. joune 61c. Lard, mess \$10 à \$10 12; Prime \$8 25 à \$8 31. Marche monétaire facile. Change, 8 à S.

Une dépêche de Camargo dit que le General Paredes s'est mis à la tête des sauvages du Mexique, dans le département de St. Louis Potosi, et qu'il a commencé une guerre d'extermination contre les blancs.

Autro dépeche Télégraphique.

Montréal, 19 mai 7 h. P. M.

Marches.-Poinssé prix nominal 38s-9d. Ventes considérables pondant la semaine quarte à ce prix, mais de qualité supé- on so'ennelle de la Statue.

PROVINCE DU CANADA DISTRICT | ricure. Blé, aucune transaction, prix offert 41-91. Orge et avoine, aucune vente. Pois du Bas-Canada, petite quantité offerte à 2s-9d. Aucune demande pour les denrees. Lard, mess \$13, Prime mess, \$8t, Prime, \$51 par quart. Beurre, une petite quantité de bonne qualité pour exportation a été vendue à 15 sons par lb. Fret ; Fleur pour Liverpool, 3s. par quart.

Le feu s'est déclare hier la nuit vers 11 heures, dans quelques uns des abris (sheds) piès de la rue St. Antoine. La Police est arrivée sur les lieux et a été chassée par la foule; il n'y a pas eu de troubles sérieux.

Chambre d'Assemblée, 18 mai. Les Bills suivants ont eté passes, savoir :- Bill pour imposer des droits sur les spiritueux distillos, pour abolir les oppositions aux maringes, et pour amender l'acte des Muni-cipalités du Bas-Canada. M. Holmes a fait rapport sur le Bill de la compagnie du Canal du Lac Champlain, et du St. Lau-

rent. Blacke introduit un bill pour faire disparaitre certains vices dans l'administration de la justice criminelle qui est lu deux

Diverses résolutions, au sujet de la batirse des cours et prisons rapportées, avec un bill fonde sur icelles, lequel est la deux

La Chambre se forme en comité sur les subsides. M. Christie propose une série de résolutions, dont la considération est remise. Le comité se leve et fait rapport de progrès.

New-York. 19 Mai.

Potasse en bonne demande, à \$5,56 et \$5,62 ct-demic. Potasse, languissante à \$5,50 \$5,56 Fleur, demande considerable de la fine, pour exportation. Ventes de 50,000 à \$4,12 et-demie pour fine, \$4,35, à \$4,51, pour celle de Troy et common state; pour bonne qualité de l'Ouest et Genessee, \$5,25, a \$562.

Montréal, 19 Mai.

Chambre d'Assemblée. M. Sherwood de Toronto fait motion qu'une adresse doit votée à son Excellence sur la convenance de tenir le parlement alternativement à Québec et à Toronto. Après quelque discussion, ces résolutions ont été adoptées par 34 contre 29

Conseil Législatif .- Les Bills du Collège de Bytown, et pour incorporer les Archeveque et Eveque Catholiques du Bus-Canada, sont lus une 3e fois et passés.

Nous lisons ce qui suit dans la correspondance du Canadien, datée de Montreal, 17 mai 1849 :--

" Le taux des péages au Pont Dorchester sera d'un tiers en sus des autres barrières; et les habitants qui paient à présent huit sous pour le Pont et six sous pour la barrière, et qui pourraient être sujets à payer seize sous pour le Pont, si MM. Smith et Anderson n'avaient pas abaissé eux-mêmes leur tarif, n'auront à payer en tout que neuf sous pour le Pont et la barrière réunis, sans compter que ceux de Charlebourg auront l'avantage d'un chemin macadamisé qu'ils n'ont point à présent.

Les chemins et parties de chemins des environs devront être mis sous le contrôle des syndics et macadamisés dans l'ordre suivant: 1º le chemin de Québec à l'église de Charlebourg ; 2º celui de la côte de Beaupré à partir du pont sur la rivière Montmorency, la distance d'une heue dans la Porteise de l'Ange-Gardien; 3° celui de l'église de Charlebourg à l'église de Lorotte, et de là en prenant la route de l'Église pour rejoindre la route de l'Église pour rejoindre la route de l'Église pour rejoindre la route de l'Ornière; le chemin de l'Ornière jusqu'au point d'intersection des chemins des rives sud et nord de la Rivière St. Charles; 5º le chemin de Ste. Foy depuis celui de la Suède au Cap-rouge; 60 la route appelée la Route de l'Eglise, depuis l'église de Ste. Foy au chemin St. Louis; 7° le chemin des Foulons (Cove-road), depuis l'endroit où il se termine maintenant, la distance jusqu'au village de St. Pierre ; 9º le chemin de St. Augustin, depuis la terre de M. Hough, la distance d'une demi-lieue."

Nous prions MM. Christic Chabot, Lemieux, Duchesnay, Tache et Cauchon de vouloir agréer, de nouveau nos meilleures remerciments pour leur aimable attention et leur exactitude à nous envoyer copies des documents parlementaires.

On a célébre hier à la cathédrale le 59ème aniversaire du sacre de monseigneur l'archovêque de Québec. La messe a eté chanté par Mgr. de Sidime et après la messe. Mgr. Signay a antonno le Te Deum d'une voix émuc-

V 20 V 20 P CORRESPONDANCE.

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.) M. L'Editeur.

Dimancho dernier a cu lieu à Beauport une cérémonie qui restera longtems gravée dans le cœur des bons habitans de cette Paroisse: C'est L'INAUGURATION DE LA STATUE DE LA STE. VIERGE. Monseigueur de Sydime dans le désir qu'il a de voir propagér le culte de la Ste. Vierge, a pour exporter en Angleterre et les Etats-Unis, Fleur, 22s, à 22s-31, vente de 3000 Curé en venant faire lui même la bénédicbien voulu accèder au désir de notre digne

Chapelle à deux heures et demie ; le temps était magnitique, les chemin orné de fraiche verdure et l'on voyait flotter les pavillons à peu de distance les uns des autres. Monseigneur ayant beni la Statue à la Chapelle, la procession se remit en marche comme suit :- A la suite de la croix, marchaient sur deux rangs, les petites filles en blanc, suivies de douze bannières portées par des demoiselles vetues de blane, aux quellos deux petites filles portalent les rubans; puis venait les femmes marchant sur deux lignes. Ensuite le Clergé dont quatorze protres venus pour assister Sa Grandeur et prendre part à la joie des bons habitants de Beauport. Après, venait la Statue portée par quatro Messieurs du Clerge, et quatre petits garçons habilles en anges étaient chaque côté ainsi que huit petites filles avec des corbeilles remplies de fleurs, qu'elles jetaient sur le passage de la Ste. Vierge. Puis vennit Monseigneur, assisté des Diacre et sous Diacre, suivi du corp des Marguillers, et d'une foule immense accourue pour être témoin du triomphe de la Mère-de-Dieur. Arrive à l'Eglise, lu Statue fut déposée au milieu du chœur; et après le chant des litanies, elle fut posée solennellement sur le trone préparé pour elle à l'Autel de l'Archiconstèrie. Après quoi Monseigneur entonna le Te Deum, pour remercier Dieu de la grâce accordée à cette Paroisse.

Voici maintenant la description du Trône sur laquel est placé la Statue qui est de cinq pieds environ de hauteur. A ses pieds est tracée cette inscription: Marie secours des Chrétiens, Priez pour le Peuple, intercédez pour le Clerge. Au dessus de sa tête : Pécheurs invoquez moi, je suis votre mère. A ces côtés, à droite: Tout à Jésus par Marie, Refuge des pécheurs, priez pour nous, Conso-latrice des Affligés priez pour nous. A gauche: Tout à Murie pour Jésus. Re-fugium Peccatorum, Consolatrix aflic-torum, ora pronobis. A seu pieds: An-CHICONFRERIE.

Le tout s'est terminé par un sermon magnifique sur la dévotion à Marie, prêche par Monseigneur, et par la bénédiction du Très St. Socrement qu'il a voulu aussi donner lui-même. Monseignenr à laissé la Paroisse à cinq heures et demie, suivi des Messicurs qui l'avaient accompagne.

JEAN BAPTISTE.

Chonique Europeenne.

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 5 MAI.

France.-Le.26 et le 26 avril l'assemblee nationale s'est occupée de la discussion du Budget de la marine auquel il à été fait une réduction de 282,507 francs. La proposition pour réduire les estimés de la marine à été rejettée par 301 contre 293. Le 29 on a affiché sur tous les murs de

Paris une ordonnance du Préset de Police contre les attroupements. Le soir quelques rassemblements se formèrent et se disper-sèrent à l'arrivée du commissaire de police et de la force civile.

L'anniversaire de la proclamation de la République par l'Assemblée nationale a dû être célebré avec pompe, le 4 de mai. Les réactionnairer présentent pour leur

caudidat dans la Haute-Marne, le prince de Joinville. Le gouvernement a éloigné de Paris, trois regiments reconnus par leurs principes républicains. Ils ont été remplacés

par les troupes qui, en 1830, tirèrent sur le peuple. Le comité de la guerre à fait son rapport du budget de ce département se montant à 356 millions dont il prepose de retrancher 40 millions, et aussi une réduction de 32

773 hommes dans l'infanterie et 8000 dans

la cavalerie. Le 28 mai, Paris était dans une grande agitation en conséquence des rassemble-ments sur les boulevards de la porte St. Martin, se montant à 7 à 8000 hommes. La police aidée de quelques petits détached'un mille et demi; S' le chemin de Char-lebourg, depuis l'église de Charlebourg siper ces attroupements et a fait 300 prisonments de la garde nationale a réussi à disniers. Le lendemain au soir, un nonveau rassemblement se formait au même lieu mais sans faire aucune démonstration sédi-

> Il paraitrait que la cause de la rupture etre le Président de la République et son cousin Nanoléon Bonaparte a pour cause l'ambition de ce dernier qui, à l'aide du socialisme espère culbuter Louis Napoléon de la haute position qu'il uccupe auiourd'hui.

Deux prêtres qui ont assisté à un banquet socialistes ont été interdits. Le choléra dim nue à Paris. Dupon

de l'Eure agé de S3 ans, souffrait d'une attaque de cette maladie. Le 3 mai, une majorité de 300 a re-

jeté dans l'assemblée nationale la proposition faite d'accorder une amnistie au accusés politiques.

Une dépêche annonce que le gouvernement romain a mis l'armée française hors la loi. Des nouvelles plus récentes disent que

le Pape a refusé de faire aucune concession aux Romains avant d'avoir été rétabli dans ses états. Paris et les départements sont en pleine

Espagne. Le chef carliste Cabrera a été arrêté sur la frontière française et conduit au fort Lamalgue. Grabat de Gin-

La procession se mit en marche pour la parrêté et susillé. Les carlistes paraissent avoir été battus sur tous les points.

Antriche.-Les autrichiens ont essuyé une nouvelle défaite le 21 avril, avec perte de 20 canons et 2000 prisonniers, après une bataille qui a duré deux jours. Cette victoire des Hongrols a force le gé-néral autrichien Welden d'abandonner Pesth et de lever la siège de Comorn.

On écrit de Vienne en date du 26 avril que l'armec autrichienne attaquée par les Magyars près d'Ach sur la rive droite du Danube, a été obligée de se retirer et de placer son quartier général à Presbourg.

Hanovre.-La seconde Chambre du Hanovre a été dissoute par le roi le 25 avril, en conséquence de difficultés survenues entre la diète des ministres de sa Majesté relativement aux droits fondamen-

Baviere.-Le roi de Bavière a publié un long manifeste dans lequel il explique les motifs qui l'ont engagé a refuser de reconnaître la constitution de l'empire germanique.

Saxe. Les Chambres ont été dissoutes le 30 avril. Comme raison de ce coup d'état hardi, les ministres ont dit que les chambres n'agissaient pas conformément aux vœux du penple, L'excitation ctait intense à Leipsic. 4 44 4 5 10 1

Italie & Sardaigne.-Le 21 avril, 3,000 autrichiens du consentement du cabinet de Turin sont entrés dans la citadelle d'Alexandrie.

Naples & Sfelle.—Les Palermitains se sont soumis au roi de Nanles sans condition. Les chefs siciliens se sont embarques sur le steamer Vectis qui est arrivé à à Marseilles le 26 avril. Le gouvernement provisoire e'est réfugié à Malte. La guerre civile est terminée et la Sicile pacifiée.

Toscane.-La populace de Livourne s'était emparée de la citadelle et mise en possession des armes à ten; elle avant pille le trésor, la douane, et prélevé sur les habitants riches une contribution de 100,000 livres.

Angleterre .- Chambre des Lords. Lord Stauley a présenté le 30 avrii, une péti-Stanley a presente le 00 a..., tion de Liverpool signée de 47000 personnes, contre le bill de navigation. semblable requête a été présentée le 8 mai de la part des ducs de Northumberland, de Beaufort, de Lord Stanley, et autres nobles personnages.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Le commerce du Canada, a dejà senti 'échec que va lui porter les derniers troubles des tories de Montréal.

Nous voyons par nos échanges que plu-sieurs hâtiments expédiés de Chicago et des autres ports commerciaux de l'Ouest chargés de produits destinés pour le Canada, ont pris une route opposée et qu'ils ont été expédies à New-York, à cause de ces troubles .- Un mennier de Ste. Catherine, sur le canal Welland, écrit ce qui suit :

" Une raison principale qui m'engage à expédier ma première cargaison de deux mille barrils de fleur à New-York, au lieu de les envoyer à Montréal, c'est que j'êttireellement effrayé d'envoyer à Montreal à cause des derniers troubles qui ont eu lieu et je ni apperçois que d'autres perconnes ont, comme moi, partagé les mêmes ap-préhensions."

Nous espérons néanmoins, que ces craintes se dissiperont, et que les affaires prendront leur cours régulier.

Quanec, 21 mar.

La fleur se vend 23s; Le blé a haussé. il vaut maintenant 5s .- 10d. par minot. L'avoine, 1s.-3d. par minot; les fois 2s.-9d. 3s. patates. 3s. 6d. à 4s. Beurre en tinettes 9d. et demie à 10d. par lb. Le sucre du pays, 6 sous par lb. Une vente de 1,000 quarts de fleur, a cu lieu samedi, par encan, chez MM. Gillespie & Cie, pour 18s.-3d. à 20s. par quart.

MONTRÉAL, IS mai.

Il s'est vendu au dessus de 3,000 quarts de fleur, pour 22s; et 22s.-3d. pour la superfine. Le ble ne se vend ras. Un lot de ble américain était offert pour 4s .-3d. le minot.

Les pois se vendent lentement, un netilot récolté en Canada était offert vendredi dernier pour 2s -9d. par minot.

TORONTO, 16 mai.

L'avoine se vend Is. et les pois 1s.-6d à 2s. Beurre en tinettes, (id. à 7d. la lb. Patates 3s. à 3s.-4d. le minot.

BUFFALO, 15 mai 9h. P. M.

Il a été reçu sur ce marché dans les II. J. Noad & Co. derniers 24 heures, 25,000 quarts de fleur. 117,000 minots de blo, 45,000 minots autres grains. Les demandes sont modérées, les prix fermes. Une vonte de 1,000 quarts de fleur a en lieu pour \$3 571c. à \$4, 14c Les demandes de grains sont assez considérables. Une vente de 10,000 minots de blé commun de Chiengo a été fuite pour 3s. 10d. prime Ohio SSc. à 89c.

sona, chef carliste de l'Andalousie, a été vendus pour 23. 6d. et 25. 10d.

BALTIMORE, 14 mui.

La fleur se vend lentement sur ce marche, ello est côte a \$4, 37c.

HALIFAX, 12 mai.

Le sucre Porto Rico, se vend 24s. a 254. en boneauts. Le tabac se vend assez bien. Avoine 2s: farine d'avoine, 11s. Cur semelle 10d. la lbs.

Uno vente publique a cu lieu où les effets suivants out éte vendus -- Melasse du Muscavad, 1s. 2d. à 1s. 3d.1 Fleur superfine, d'Hallfox 29s. 6d. Farme de ble d'Inde, 17s. Sd. Raisins, 7s. 3d. par boite.—Fleur superfine du Canada 330 quarts à 28, 70 do. a 28, 6d. et 60 do. a 28s, 9d. Savon de Québec, 60 hoite . 21d. par lb. The congo 1s. 2d.

La vente de M. cus. A. nolr, qui devait avoir lieu mercredi dernier a été icmise, comine on peut le voir par l'annonce, a aujourd'hui, avec un ajouté d'effets im-

Les deux encans de M. Dupont, sont importantes pour ceux qui désiront commencer des affaires.

Nous référent les marchands détailleurs aux maisons stilvantes qui ont importe, par le Rory O'More, capt. McNab, de Liverpool. Gés détails sont empruntés au Morning Chronicle, que nous continuerons de publier afin de mettre nos lecteus engagés dans le commerce, au courant de tout ce qui peut les intéresser.

Michel Defoy,—ferramerie, M. Moodie,—Marchandises, coton, L. & C. Tetu,-coton,

J. B. Audette,—cuir; fil; Arthur & Co.—coton, étoffes de laine, etc. Hamel & Frère-noton, Moore, Grainger & Cie, -coton, laine, etc.

Langevin, Masson & Thibodean, -coton, lainage, etc.
A. Laurie & cie,—coton, laine, serronne-

Glover & Fry,-coton, laine, etc. C. & W. Wurtele, - ferronnerie, Gillespie & Cie, --vin de Portugul, anicke

de marine, etc. W. & A. McLimont .- cotton, laine, etc.

Marchés aux Grains.

Liverpool, 5 mai. s. b. s. p. 6 3 6 6 33 a 35 20 a 31 2 10 d 3 Bló anglais, rouge, do blanc, Pois anglais, blanc

Pois anglais, blane	33	a	35	
Orge,	29	d	31	
Avoine,	2	10	d	3
FLEUR, par 280 lbs anglaise,				
do fine	33	d	35	
do sùr fine	34	d	35	
do extra	35	d	37	
Farine d'avoine, 240 lbs,				
do canadiene, 23	6	24		
Blé du Canada rouge par 70 lb.	6	d	6	3
do blane,	6	6	6	6
do rouge, Etats-Uniz,	6	d	6	6
Pois du Canada blane par				
Quarter,	28	d	30	

Quarter, Blé-d'Inde, par 480 lbe Fleur par 196 lb ur par 19646 do douce du Canada, 23 d 23 6 do súro do 23 6 d 24

Port de Québec

ARRIVAGES.

Ndvire Stadacona, Rolleans, 6 avril de Londres, à W. J. C. Benson, lest, pilate

Célestin St. Pierre.

Barque Rinfrewshire, Pye, 4 avril de Bristol. à Gilmour & Co. lest. Brick Miame, Brown, 7 avril de Tralec.

lest, pilote Rene Simard. Barque Océan, Perkins, 27 mars de Bordeanx, à Lemesurier & co. vinaigre,

brandy, bouchons, &c. pilote A. Roy. Barque Royalist, Lawson, 25 mars do Sunderland, à T. Curry, charbon, pilote Ed. Lavoic.

Barque Lady Elgin, Irons, 9 avril de Li

verpool à C. E. Levey, cargaison générale, 34 passagers, pilote Charles Brown. HALIFAX, 5 mai .- Expenses. - Barque Belona, Thompson, pour Quebec,

7 mai .- Goelette Helena, Samus, pour Québec. 9 mai .- Brigantine Blonfield, Richard, pour Montréal.

Nouvelles Maritimes.

Le Lady Elgin, de Liverpool, avec des passagers, est arrivé à la Grosse-Isle, vendredi dernier.

-Le steamer Britannia, est arrivé de Kingston, vendredi avec de la fleur pout

-Les vaisseaux Alhion, capt. McAtthur, et Bellona, capt. Wyllie, sont partis vendredi pour Glasgow. Le capt. Irons du Lady Elgin, arnivé s-

medi soir, a parlé mardi dernier, près du Bie au vaisseau Prince George, pani depuis 41 jours de Londres. Tout était bes.

DECES.

ALBANY, 14 mai.

La vente de la fleur sur ce marché est modérée. 4,000 minots d'orge ont été vendus pour 22. Ed. et 23. 10d.

A St. Roch, le 18 du courant, Danie Ment anné Gauvreuu, veuve de Sieur Charles Jobint a son vivant tanneur. Elles laisse pour déploir a perte, un grand nombre de parants, et amis qu'ils regretteront longtemps.

Steamers de la malle Royale de l'A. mérique dritannique Septentrionale-

DEPART DE LIVERPOOL.

	- 1
Caledonia, "19" New-York.	
Nings Thursday	:
Europa 100 On.	. [
Cambria, Boston.	3
Cambrida	ì
América	- 1
DEPART D'AMERIQUE.	
Hiberma, Mai 23. De Boston.	- 1
Mai 23 De "Honon.	. !
	κ,
Hiberma, u 30. " New-Yoorl Canada, Line 6 " Boston.	
Caledonia,	1
	. 1
Cambria Inillet 4 " Boston.	
América,,Juillet 4 Boston.	
América,Juillet 4	
Conada,	

ANNONCES.

PIANOS MIS D'ACCORD.

TIENNE MONTMINY, est prêt à mettre d'accord les Piauos qu'on voudra bien luiconher, à l'amée ou autrement. Tous ordres laisses au buieau de ce journal, ou chez lui, Rue St, Vallier, vis-a-vis la rue Dorchester, recevra une prompte attention. Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignes. S. F.I. de Inversod, en sacs et en pains, Vanselle du Canada, Ferblanc I. C. Etoupe anglaise, CHS. E. LEVEY & Cie,

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

A VENDRE .- A FLOT.

CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux d'vapeur, Coke de fonderie. CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey, Qualec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignes:

GENIEVRE de Kuyper.

O'Thé Twankay.

CHS. E. LEVEY & Cie,

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

A comaissance du fusil comme arme offensive de défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmente de beaucoup la force de tont orps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de ran et de la gentre, nous croyons qu'il eratutile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour touts les autres militeiens, de pouror se procurer les comanssance indispensables de l'ent de la guerre; en conséquence, comme uncien militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, conteant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat, à l'icole du peloton, à la conduite d'une compactie, et aux différentes espèces de feux; vol. in 1-8 de 120 à 150 pages.

Si nous recevons de Pencouragement, nous denerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des grandes manœuvres.

L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre sufficient de souscripteurs, à un chelin trois pence re manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A cut effet, des listes de souscriptions sont mainteant ouvertes aux bureaux de la Minerce et de 1 denir, et s'ouvriront chez Mrs. les journalistes pri oudout bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public.

Mis, les agens des journaux canadiens, et tout personne qui fourtuira huit souscripteurs, recevra un exemplaire gratis.

S'adresser à notte demeure par occasion on par lettres affranchies, chez M.Pierre Leclaire, vis-à-vis de l'embarcadière du steamboat Jacques Carter, rue des Commissaires No. 22.

Cartier, rue des Commissaires No. 22. C. DUMESNIL.

Montréal.
L'- Des listes seront/déposées à ce bureau.
Québec, 21 mai 1849.

Emplacement a vendre.

N superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, a vendre à des conditions très faciles. Cette emplacement est situé rue St. Antoine, Faubourg St. Vallier.

S'adresser au propriétaire soussigné. AUGUSTIN GAGNON. Côteau Ste. Geneviève. Québec, 6 Avril 1849.

Changement de domicile.

Ed. Thivierge.



Marchand-Tallleur RUE DESFOSSES,

Porte voisine de M. Larivière.

EMERCIE ses amis et le public eu général de Pen-couragement libéral qu'il en a

requissant couragement interniqu'il en a requissant e pour et les prévient qu'il a transporté son magusin et sa boutique en la rue Desface, paroisse de St. Roch de Québec, sorte obtained a magasin de meibles de M. F. Lariviere, où il continuera comme par le passé à avoir an assortiment de marchaduline de parts de material. an assertiment de marchandises de goût dans sa ti-ne, et de plus it vient de recevoir des Etats-Unis les differates modes et coupes de la saison. Québec, 7 mai 1849.

AVIS.

Il SOUSSIGNE' a commencé comme En-canteur et Courtier, dans la gran-te balisse formant le coin des Rues St. JACQUES et S. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. M. PRABER. Effets de toutes sortes seront reus pour emmensimage à des taux extrémement les; il sera fait des avances modérées sur les dé-jois, a on l'exige.

Québec, 11 mai 1819. Chas. A HOLT.

Vente par Encan.

A Charles

Par Chs. A. Holt. AUJOURD'HUI

Sucre, The, Sel, Briques, &c.

PAR ENCAN a vendu aux magasinė du soussignės, AU-JOURD'HUI le 21 du courant: Sera vendu aux

10 FIFECES de Sucre raîné, en pains de la Batard, do do 5 de Jaune, do do 40 caisses The Young Hyson, 10 caisses de Souchong supérieur 20 demi caisses. Twankay 10 caisses Cunpowder, 100 bl. de Muscades, 100 sacs sel fin.

100 sacs sel fin, 50 panièrs bouteilles à bière 10 sacs de bondons et 10 sacs de bouchons, quarts goudron do de fiches, 2 quintaux chaque, de 3 :

7 pouces, 10 sacs do do 7 48 do.

10 sacs do do do 7 à 8 do,
5 quarts petites chaines de fer,
50 toile à bluteau, No. 1 à 6.
1 caisse de cartes a jouer,
5 tierres de moutarde en Jarres de 4 lbs.
24 boites do doz chaque.
5 pipes de Vin ronge,
5 tonnes wiskey.
20 caisses de marinades de 5 doz. chaque.
5 do de Sauces, de 1 doz. chaque.
5 caisses de Cirage à souliers en boite de ferblanc.

5 caisses de Cirage à souliers en boite de férblane,
40 boîtes de Cigarres,
5 quarts Esprit de Thérébentine,
1 caisse d'Indigo,
10 caisses pouhes et leurs rouets,
10 quarts Parme de blé-d'Inde,
50 quarts Verms laisant,
50,000 des meilleures Briques anglaises, marque de Cair,
3 ancres, partie d'une chaîne de cable et un lot de vieilles ferrailles.

La vente à DEUX heures.

CHS. A. HOLT. E. & C. Québec, 11 mai 1849.

ANNONCES.

A VENDRE.

9 CAISSES de TAPISSERIE d'une qualité supérieure, en lots à la comodité des acheteurs.

G. & H. GIBSONE. Québec, 16 mai 1849.

Livres Nouveaux.

RECUS par les Soussignés, viû le Hûvre el New-York, consistant en Ouvrages de LITTÉRATURE.

THÉOLOGIE. SCIENCES ÉDUCATION. etc. etc. etc.

J. &. O. CREMAZIE.

Québec, 14 mai 1849.

Grains de Sezzence.

200 MINOTE du plus beau BLE de la MER NOIRE.
200 minots, ORGE Supérieure,
Un petit lot d'ORGE très supérieure double

ADAM BURNS.

Quai Napoléon.

Québec. 30 avril 1819

2f-p-s.

A VENDRE.

 $\mathbf{B}^{\scriptscriptstyle{\mathrm{LE.}}}$ ORGE,

FARINE ENTIERE en poches et en quarte. FLEUR fine et superfine.

ADAM BU R RS

Québec, 30 avril 1849.

Quai Napoléon. 2f-p-s.



Société St. Jean-Baptiste

DE QUEBEC.

LES membres de cette société sont priés de prendre leurs cartes pour l'année 1849 aussi vite que possible.

Les percepteurs de chaque section sont chargés

de les distribuer et on en trouvera à leur domicile

respectif.
Les moyens ont été pris pour réfébrer la fête annuelle du 24 juin prochain avec encore plus d'éclat que dans aucune année précédente. L'inaugnration de la nouvelle église de St. Joan doit avoir lieu le même jour, et la société assistera en corpa à la première messe solemelle qui y sera célébré. Les préparatits out élé faits pour avoir un corps de musique vocale et instrumentale, composée des artistes et des annateurs les plus distingués de Québec-las société a reçu des Etats-Unis, à grands frais, une collection des meilleurs instruments, elle a organisé une bande de musique attachés à la société sous la direction habile de M. Sauvageau. Un banquet aura lieu, si avant le 10 juin il a ét inscrit assez de souscriptions chez les percepteurs.

La société invite les diverses autres sociétés St. Lean-Baptiste existant en Amérique à envoyer des ration de la nouvelle église de St. Jean doit avoi

Jean-Baptiste existant en Amérique à envoyer des députés pour les représenter à la procession et un banquet, et il leurseus réservé une place partien-lière. Toutes les sociétés de tempérance et philanhère. Toutes les societes de temperance et pman-hropiques sont considérées comme sociétés seurs ; et leurs députés seront admis de droit dans les rang de cette association.

On programme de la procession et du banquet sera public plus tard.

Personne ne serandmis, i moins qu'il n'exhibe une carte d'admission et n'art payó sa contribution.

Par ordre du comité de régie. ULRIC J, TESSIER. Secrétaire, archiviste,

S. S. J. B. Q. Québec, 16 mai 1849,-2f, s.

G. TALBOT,

Avocat, a établi son hureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1819.

Vente par Encan,

Par W. D. Dupont. AUJOURD'HUI.

Vente de Vins de Porto, Sherry, Madere, Benecurlo, etc. etc. etc.

PAR ENBAN-Sera ven in Marneti, le 21 du courants aux ma-gasins de MM. W. HUNT & Cie, Quai de Hunt, a DEUX heures P. M.

10 UARTAUX de Benecarlo,
10 Barriques
10 Quartaux
10 Octaves
15 Quartaux
50 Octaves
20 Seizieines
6 Octaves
20 Seizieines
6 Barriques
10 Quartaux
10 Carriques

20 Quartaux do do, (marqué)
30 Caisse Sherry 1 & 2 do,
20 Poinçons 2 de vins de haut Fu50 Quarts } met
40 Quarts de sucre

20 Boêtes sucre Blanc et Brun de Candie. Bouchons, Liège, Savon à Toilette et une va riété d'autres articles.

W. D. DUPONT. E. & C.

Québec, 18 mai 1819. Verrerie, The, Vitres, Peinture, etc etc

PAR ENCAN

Seront vendus au Magasin du roussigné, Mardí prochain, 22 du courant, à DEUX heures: IO E MBALLAGES Verrerie, 60 paniers Fatence bien assortie, 400 boftes Savon

400 boîtes Sacon.
50 caisses Thès, Twankay, Congou et Souchong,
10 barriques Genièvre de Kuyper,
20 quarts Vinaigre,
20 do Vin de Benecarlo,
10 do Raisin de Zante,
5 balles Houblon,
1 do Colle de poisson,
20 quarts Blane de céruse,
150 boîtes Vitres,
300 barils Peintures,
20 douzaines Pelles et Beches.

300 barils Peintures, 20 douzaines Pelles et Bêches, 10 quarts Peintures noire, sêche. W. D. DUPONT. E. & Québec, 21 mai 1949.

ANNONCES.

Nouveau Magasin de Grains.

LE soussigné previent ses amis et le pu-blic engénéral, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant France-Lours, il aura toujours en mains un assortiment vatié de farine, Sou, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. Québec, 14 Mai 1849.

UN JEUNE INSTITUTEUR.

CAPABLE denseigner le français, Parith-métique, la géographie et même la tenue des livres demande une situation comme institu-teur à la campagne. Ce monsieur a obtenu du bureau des Examinateurs un brevet de capacité, et fournira les cettificats les plus satisfaisante. Sendosser à ce bureau. Québec, 14 Mai 1849.

M. PATRY,

Architect, demeure Rue Desfossès, vis-à-vis chez M. Thos. Lurivière, St. Roch de Québec.-4 mai 1849.

> Maison de Campagne A louer immédiatement.

Le second étage d'une maison neu-letite Rivière St. Charles, près du pont de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le moyen d'un Arche une vaste salle pour réunions, est maintenant prêt à être loué en s'adressant au propriétaire sur les lieux,

Quebec. 2 mai, 1849.

Ls. PICARD. Petite Rivière

Changement de Domicile.

Pierre Gingras, jr.

ENCANTEUR & COURTIER,

REND la liberté de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son agasin et sa salle d'Eucan en la Rue SAULT au magasti et sa sane a Fineral etta trace Seet, to MATELOT No. 8, où il seta prêt à recevoir les marchandises que l'on voudra bien lui consigner. Québec, 9 mai 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, fauhourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

A. Lafrance.

RELIEUR,

EMEURE maintenant au No. 65, dans le hau-de la maison occupée par M. C. Pageau, mar-chand, près de la maison Terre, Rue St. Jean, Heate-Ville. Québec, 7 mai 1849.

UNE CARTE.

I P. soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instituits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Archi pentage, et du Génie Civil, conjointement, ou sé-partément, au gré de l'élève. Le soussigné ensei-gne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc. CHS. BAILLARGE.

14 mars 1945. Chareau St. Louis.

Dépot de Miroirs et d'Horloges Américaines.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

-AVIS.-

WENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Seches, Hardes faires, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaino

Conditions, -COMPTANT.

ν. ο που π

Chapeaux et

Québec, 16 mai 1849.



22, RUE LA FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT. de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'iei offert au public, comprehant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils preunent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs Chapeaux de Gutta Percha

velonté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légéreté et leur elasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

--AUSSI.--

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres ; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel

Meilleur castor, auparavant maintenant 20s. Chapeaux à patente, teint à la vapeur, "Do Double velouté, " 20s, 15s. 15s, " Ss-9d. Chapeaux forts et imperméables, 46 10s, 6s-6d à 5s. Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constamment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &e. CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnes pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Ont rogue par le CAMBRIA un choix élégant de MARCHANDISES SECHES.

COMPRENANT

MOUVEAUX CHAPEAUX de PAILLE de DAMES, CHAPEAUX D'EN-FANTS, Châles Français de Casimire et de Barège, une grande variété D'E-TOFFES NOUVELLES POUR HABITS DE DAMES, &c., &c., N. B.—Attendu de jour en jour par le Great Beitain. Douglas, Rory O'More et Canada, le reste de leurs IMPORTATIONS DU PRINTEMPS. Quebec, 14 Mai, 1849.

Québec, 16 mai, 1849

GRANDE ATTRACTION! Exhibition

d'une Pièce curicusc d'Horlogerie, à la Chambre d'Assemblée,

Jeudi prochain,

ET LES JOURS SUIVANTS

Depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 de l'oprès-midi et le soir depuis

de l'oprès-midi et le soir depuis

maire des nouvelles transmises par le télégraphe. de l'oprès-midi et le soir depuis 7 jusqu'd 9 heures.

L sera exhibé une pièce curieuse d'Horlogerie inventé par le soussigné, dont voici les dunenions.
C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont
matre de 4 nieds de diamètre, indiquent Pheure

quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent Pheure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'inté-rienr, l'horloge supposée sur un édifice quelcon-Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des uirs vartés ; donne le siznat de l'Angélus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un ess d'incendie. mécanisme embrasse une sarface de 6 pieds sur 5 e demie, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des pouls qui s'élève à 850 livres, et celte des neut cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opèrera 40

Le mécanisme sera visible le jour de l'exhibition ANT. ROUSEAU. 73 Prix admission,-18,-3d. Enfants, moitie

Les cartes seront veudues à la porte.

MAGASIN NOUVEAU.

I E Forsigné, ci devant dans l'établissement de l'M. Ls. Bil deau, informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN à son propre compte, à sa résidence actuelle, Rue LA FADRIQUE, No. 9. llespère mériter l'encouragement public et de ses amis en particulier, par le chorx et la variété de de son assortlment et la medicité de ses prix.

Québec, 11 mai 1819.

ours sans la monter.

Québec, 9 mai 1849.

Important pour nos Abonnés

et pour la Classe Commerciate Française.

commencer de ce jour, l'Ami de la Religion et de la Pulrie, paraîtru à 10 heures du matin. Par des arrangements contractés avec les Directers du Télégraphe, nous aurons d'chaque numéro toutes les nouvelles commerciales ou autres,

naire des nouvelles transmises par le télégraphe.

Le commerce dans teutos ses branches seran tapté, a l'avenir, avec toute l'attention possible.

Pous avons leu d'erpérei que par suite des grandes antéliorations que nous apportors pour foude
un journal commercial, en langue française, chose
négligé jusqu'à ce jour,—ou nous fichara compte
des dépenses immenses qu'il nous faut faire, et que
les personnes engagées dans le commerce et dans
les différentes industries, profiterent de ce journal,
qui a main'enent une circulation des plus étendues
et des plus avantageuses.

STANISLAS DRAPEAU.

STANISLAS DRAPEAU.

Propriétaire.

Québec, 30 avril, 1849. A vendre par les Soussignés

OHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise. Peinture blanche, Nos. 1. X. XX. Colle, Vitres, Cloux & planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Québoc, 4 mai, 1849. A Vendre par les Soussignés.

SUCRE Raffind. Indigo,
The, Twankay et Jeune Hyson,
Vius de Porto, en futailles et en bouteilles,
Bouteilles d vin et Pipes T. D.
Ancres, Chaines, Grelins,
Chevilles, Barres de fer, Cuivre,
Verroux, de métal jaune et de composition

C. E. LEVEY & Cic.

Québec, 4 mai, 1849.

Quai Levey.

E Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses E Propriétaire de l'Ami ne la neugrone de les la lacte produit la amis et au public en général ses remerciernents sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a hien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes saveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bieniot commencer pour le commerce et l'industrie

en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce populanse leurs établissement, leur magasins ou leur boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs elientelles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous affermerons à l'année, les colonnes ou partie de colonnes,

de notre journal, pour la somme de L aux marchands ou autres personnes qui sont dans la necessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on auta ainsi concéde un quarre quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numero, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus. Nous esperons que ce nouveau moven, aura l'esset d'engager la plus grande partie

DEUX ENFANTS GUERIS.

Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847
ASYLE DES ALIENES.
James Cummings Ecr. Pun des artisans à
l'assile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées. Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envétérées —

Blackwells Island. 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, J'ai soulier terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruelles soufirances, leur donne un 'seau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante;—

South Brooklyn, 17 Août 1847.

tre suivante:— South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend:—Cher monsieur; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médéchis ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre du votre Salesprreille. Elle lui a certainement sauvée la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Votre etc.
ELIZA ABRAHAM.
INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Solsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remêde pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenés à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont

DR. TOWSEND :- Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées ; elle était si

l'usage de ce remède à ceux qui sont affligé commi

Votreetc. W. W. VAV ZANDT. Se vend à Québec chez

Salle médicale, de la Haute-Ville,

JOS. BOWLES,

New-York, 23 Septembre 1847.

Votre etc JOHN MULLEN, BISPYPSIE.

es marchands canadiens-français a s'annoncer.

Quebec, 12 mars 1849.

oseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N 3 14, Haute-Ville. Quebec, 26 mai 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE

SALSEPAREILLE. DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteille d'une pinte; il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supéneur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il gnérit les maladice sans faire vomir, sans purger; affaiblir ni déranger le patient et il est paraculièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTONNE ET DE L'HIVER La grande beauté et la supériorité de cette Salse-pareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER. LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Cutar-rhes, l'Asthme, le Crachement ed Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte a la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Coté, etc, ont été gueries et peuvent se guérir

terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger in dornir ni travailler pendant un temps considerable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles, de votre Salsepareille et et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Votre etc.

JAMES CUMMINGS.

AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR Il n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de consomption que estui-ci; il nettoie et consolide le système et pa-rait guérir les ulcères sur les poumons et les pa-tients retrouvent graduellement leur force et leur santé

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consomptifs ont été gnérir par l'usage de la Salsepareille du Dr-Townsen. Nous avons reçu dernièrement de qui suit:
Docteur Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consomption nerveuse au dernier dégré et je n'espérais pas regagner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salseparcille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvai qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau; d'après votre conseil je continuai et vous en remercie sincérement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède à dépassé les espérances de tous ceux qui connaissaient ma maladie.

CHARLES QUIMBY
Signé et assermenté devant moi à Orange le
2 août 1647

CYRUS BALDWIN.

sujettes.

aucun soulagement.

je l'ai 616.

Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG.
Liez ce qui suit et dites que la Consomption est vous le nouve

auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la in elle ne pouvait plus marcher; elle dait débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Esispareiles etimmédiatement ses forces revinrent ses douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comune cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucus soularement. New-York, 23 avril 1847.
Dr Townsend — Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs aunées un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A'là fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bieniôt. Jo n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour do la ville. Le crachment de sang acessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconoissant de ces résultats. Votre obéissant serviteurs. New-York, 23 avril 1847.

· WM. RUSSELL, 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraic de grande souffrance et de leur soulage-ment. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville eta Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques che

Brooklyn, 13 septembre 1847.
Dr. Townsend:—J'ai le plaisir de dire que pour vl'avantage de ceux que cela peut concerner que maa fille, âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incumble : decine ordinaire la considerati comme incumble; mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença a marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Elle est parfaitement rélablie et en meilleure santé que durant les 18 der-

JOSEPH TAYLOR. red rue York Brooklyn.

DE PROPRIETES FONCIERES.

SITUEES DANS LA CITE ET LES ENVIRONS DE QUEDEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

GRAND TIRAGE AU SORT

VALEUR DE CHAQUE	LOT:		REVENU A	NNUEL.	
No. $1£2,500$			£15	0	
22.000	1 de la constitución de la const	27%	.12	0	
3.— 750			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0 Ú	
4. 200		.31	1	2	
5.— 500			4	0 🖟	
6.— 100	•	- A - 195	et ej in in in	5	,
7.— 100		grand and the second	y = 1 %	G	
8.— 125	Land Brown		1.5	8	
9 200	Commence of		1	0.	
75		;	مرسون ولايجود الم	9:	Š
		.01		6	
12.— 150	;		•.	7	٠,٠
13.— 125	ម	*	1 3	9	
		447			. •
Total.——£6,875			2599	2	;

Ce montant est divisé en 1375 parts de £5 chaque.

Ceux qui desireraient acquerir des octions dans ce Tirage au sort, signerent le programme, mentionnant le lieu de lour résidence et le nombre de parterqu'ils prennent. Les tirages seront faits au moyen de Billets, dont treize seront bons, les autres nuls

Sur chacun des bons billets sera marque un des numéros des dus treixe lots, et le porteur aura droit à la propriéte dont le numéro sera sur son billet.

Le tirage aura lieu aussitot que toutes les parts seront prises, et il sera donné avis dans les papiers publics, "du temps et du lieu du tirage.

Sur tel avis, chacun devra deposer dans une des Bunques, indiquées dans tel avis, soit à Québec ou à Montreal, le prix des actions qu'il aura prises, et il recevra aux dites Banques autant de billets, chacun lui donnant droits a une chance, qu'il aura pris d'acions.s

Le propriétés seront franches et quittes de touteledettes et hypothèques.

Et afin de donner toute sureté à ceux auxquels s lots écherrent ; le montant de lous les billéts restera déposé dans les Banques où ils auront été originairement placés pour être payés à ceux qui ont des hypothèques sur ces propriétés, ou déposé en cour au cas que les acquereurs jugeraient à propos de prendre des lettres de ratification, et dans ce ca- les acquereurs seront tenus de poursuivre la dite ratification sans aucun delai.

Le propriétaire s'oblige à signer un contrat de vente des dites propriétés, en saveur de ceux auxquels elles écherront.

DESCRIPTIONS DES LOTS.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepai eille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'êté dernier même éeux qui n'oiaitent pas malade, mouraient. Le certificat suivant fant toi de ses grandes vertu eurativés.

Dr. Townsend:—Cher-monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dyssenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois etl'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions: perdre nos enfants je résolus d'asayer votre Salsepareille si remonmée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues; mais nous soinmes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est a ce reméde que nous devons la vic de nos deux enfants. J'écris ecci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc.

JOHN WILSON, Jr.

Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

DESCRIPTIONS DES LOTS.

PREMIER LOT.—Un quai situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles; comprenant 44 pieds et 41 pouce de largeur sur 379 pieds 5 pouces de profondeur, mesure anglaise, à distraire toutes fois les trois rues St. André, St. Antoine et St. Jérome, de trente pieds français de largeur chaque, dont l'acquéreur sura néanmoins la liberté de se servir jusqu'à ce qu'elle soient ouvertes.

Ce lot est borné en front vers le sud par la rue St. André, et en profondeur vers le nord par le chenal de la rivière St. Charles, jointau côté Est à François Joseph Parant, et du côté ouest à James Gibb. Sur ce lot est bâtn un quai sur toute sa profondeur, lequel a 25 pieds de largeur.

Jusqu'à ce que la rue St. André soit ouverte, jusqu'à la rue St. Thornas, ou jusqu'à la rue St. Pierre, ice loi auxa droit de se servir du passage qui existe actuellement au côté est du lot No. deux, de neuf pieds de large, et communiquant de la rue St. André à la rue St. Paul, le propriétaire se réserve tous es profits qui pourront pro ent des sleepers qui sont sur le equai jusqu'au 10 décembre prochain.

SECON LOT.—Comprend un terrain situé en la Basse-Ville de Québec, quartier St. Pierre, au côte nord de la rue St. Paul, de 41 puels 2 pouces de large, sur la rue St. Paul, et 43 pieds 10 pouces de large le long de Palsguement, sud de la rue St. André, sur 127 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise; borné en front par la rue St. Paul, et en profondeur par l'alignement sud de la rue St. André, joint à Pest à François Joseph Parent, et à l'ouest à James Gibb.

Avec une maison en pierre a trois étages sur tout le front du dit emplacement, avec un comptoir ou bureau en arrière. le pignon ou est de la dite maison est mitoyen avec l'ames Gibb, et celui du côté est sera mitoyen avec le dit Frs. Joseph Parent, et à l'ouest à James Gibb.

Ce lot restera sujet à une servituide envers les proprictaires du lot premer, de les laissers ervir en tout temps, soit en voiture su sur le la fire

pornie.

De ce lot est toutefois à distraire le lot No 4, tel que ci-après désigné.

Le dit lot numéro trois se composera en outre, d'un lopin de terre d'un arpent et demi de large sur quinze arpents de profondeur, prenant son front à l'est, à la profondeur du lot No 5, et aboutissant à sa profondeur vers l'onest à Etienne Bedard, joignant au nord à Alexis Bedard et Jean Pepin, et au sud à Louis Bedard, avec le droit de passeren tout temps en voiture ou autrement à travers le lot No 5, par le chemin indiqué au plan, pour communiquer entre les deux parties du dit lot No 3, qui se trouve coupé par le dit lot No 5.

QUATRIEME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisèment désigné, au companse de l'écolle avant eura preches de front au chemin et six perches de largeur à su profondeux que

QUATRIEME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisièmement désigné, au coin sud-ouest d'icelle, ayant emq perches de front au chemin et six perches de largeur à sa profondeur, sur un arpent et une perche de profondeur, borné en front vers l'est par le chemin du Roi, en profondeur et au côté nord au lot'No 3, ci-dessus désigné, et au sud par Louis Bedard.

Avec une maison et boulangerie dessus construits, en bou ordre.

CINQUIEME LOT.—Se compose d'un lopin de terre situé au même lieu, d'un arpent et demi de large sur un arpent et cinq perches de profondeur, situé entre le lot No 3.

Sur lequel est un moulin à scie de 60 pieds de longueur avec 11 scies, dans le meilleur ordre possible et prôt à opérer, ce moulin ne manque jamais d'eau dans aucune saison.

Le chemin qui travèrse ce lot de l'est à l'ouest, sera commun entre le propriétaire de ce lot et le propriétaire du lot No 3.

Le propriétaire de ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexi

Le chemin qui traverse ce lot de l'est à l'ouest, sera commun entre le propriétaire de ce lot et le propriétaire du lot No 3.

Le propriétaire du lot No 3,

Le propriétaire de ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexi Bedard, et au lot No 6, pour gagner au chemin de Stoucham.

SINIEME LOT.—Un morceau de terre, situé au village St. Pierre, dans la dite paroisse de Charlesbourg, d'un arpent et demi en superficie, distrait de la terre d'Alexis Bedard, et borné par lui de tous les côtés; avec un droit de passage sur la terre du dit Alexis Bedard, pour gagner vers l'est le chemin du Roi, et un autre passage pour gagner vers le nord au chemin de Stoucham; ce dernier chemin sera aussi à l'usage du propriétaire du lot noméro cinq; une rivière traverse ce lot, et il y a une excellente place pour un moulin.

SEPTIEME LOT.—Une terre située à la côte St. Pierre, en la dite paroisse de Charlesbourg et seigneurie de Notre Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpents de profondeur; bornée par-devant vers le sud-ouest au chemin de Roi, et par-derrière vers le nord-est, au terrain des Messieurs du Séminaire de Québec, joignant d'un côté vers le nord François Pepin, et du côté sud la veuve Jean Baptiste Bedard, avec une excellente place de moulin sur la rivière.

HUTTIEME LOT.—Une terre située dans la paroisse de St. Dunstan, à l'endroit nommé Waterloo Settlement en la paroisse de Beauport, en le contié de Québec, étant le lot No seize du quatrième rang, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; borné en front par cs terres du troisième rang, et en profondeur pau le cinquième rang, d'un côté par Thomas Ratkins, te de l'autre côté par Wilham Hamilton, avec une place de moulin sur la rivière. La chaussée étant achevée en bon ordre. achevée en bon ordre. NEUVIEME LOT.-Un emplacement situé au Faubourg St. Jean de cette ville, au côté sud de le

NEUVIEME LOI:—Unemparement side au Fandourg St. Jean de cette ville, au côté sud de la rue St. Jean, de 43 pieds 10 pouces de front sur la dite rue, et 42 pieds 6 pouces de large à sa profondur, sur 130 pieds 6 pouces de profondeur; horné en front vers le nord par la dite rue St. Jean, et en profondeur vers le sud par le terrain de l'ordonnance, joignant au sud-ouest à la veuve Miller, et au mord-est parti à Daniel Hodge, et partie à F. J. Parent; le pignon sud-ouest de la maison de Hodge, mitoyen avec ce dit lot No 9.

mitoyen avec ce dit lot No 9.

DINIEME LOT.—Un emplacement situé au dit Faubourg St. Jean, derrière l'emplacement du dit Daniel Hodge, qui est au côté nord de la dite rue St. Jean, de 42 pieds 7 pouces de large sur 63 pieds de profondeur, borné en front vors le nord au dit Daniel Hodge, et par-derrière vers le sud au terrain de l'ordonnance; joignant au côté ead-ouest au lot No 9, ci-dessus désigné, et au côté est au onziente lat ci-après désigné; avec un droit de passage pour voiture ou autrement à travers l'emplacement de Daniel Hodge, pour communiquer du dit lot à la rue St. Jean, avec une petite maison en bois dessus construite.

DISPYPSIE.

Nul fluide ni remède découvert j'usqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour décomposer les aliments, et réconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérit positivement tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845.
Da Toverne: —Cher monsieur: —J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous acs formes les plus tristes, accompagnée d'aigreurs d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèce de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pour vais en garder qu'une petite partie dans l'estomac J'essayai des remèdes ordinaires mais saus effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligé comme ia l'ai été.

Daniel Hogg, pour communquer un un nota is rue of. Jean, avec une peute muson en nois dessus construite.

ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7 pouces de front, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur; borné au bout nord au terrain des représentants Craw, et en profondeur vers le sud au terrain de l'ordonnance; joignant au côté ouest au lot No 10, ci-dessus désigné, et au côté est au nommé Maufet, avec droit de passage en commun avec le propriétaire du lot No 10, à travers l'emplacement de Daniel Hodge, pour communiquer à la rue St. Jean.

DOUZIEME LOT.—Un emplacement situé en le dit l'aubourg St. Jean, au côté sud de la rue Richelieu, de 42 pieds 2 ponces de front sur 72 pieds 2 pouces au côté ouest, et 76 pieds au côté est; borné en front vers le nord, par la dite rue Richelieu, et en profondeur vers le sud par le nommé Desjardins, joignant au côté est à Joseph Savard, et au côté ouest à Masson.

TREIZIEME LOT.—Un lopin de terre situé au dit Faubourg St. Jean, au côté nord-est de la rue Plessis, de trente pieds de front sur cent huit pieds de protondeur, étant la moité au côte sud-ouest du lot No 2, et partie du lot No 3, borné en front par la dite rue Plessis, et en profondeur par Jacques Blanchard, représentant les héritiers de feu J. F. Perrault, avec lequel le mur de clôture est mitoyen. Le tout suivant les titres et plans. Lesquels plans pourront être vus en s'adressant au Bureau du Canadien ou au Bureau du propriétaire, No 78, rue St. Paul, soussigné duquel on pourra obtenir toute information ultérieure.

F. J. PARENT.

Des listes de souscriptions sont déposées à la Bourse, aux bu-cauz des divers journaux et chez tous Québec 14 mars 1849,

G. Fassio,

Italien.

Rue Coullard, Haute-Ville,) Vis-a-vis chez M. Benjamin, j Quebec, 6 octobre, 1818.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBLE APPEL AUX ARTISANS

AUX OUVRIERS.

AUX OUPRIERS.

INSTITUT CANADIEM de Quahre forme sadepuis quelques pours seulement, vient de ses prémières séances régulierts. Quoigne aut, l'institut compte déjà pue de 300 mins set sous peu pourra leur offere l'adappe de grinde Bibliotheque qu'il dont à la fédérale ces entoyées de cette ville.

Phis de 40 journaux tait du pays que de l'etra ger vont être déposés sur les tables. L'illulius den il de de connaissances utiles et d'institutes un échange de connaissances utiles et d'institutes au néchange de connaissances utiles et d'institutes au partager avec lui les avantages de l'associales, par ordre.

L'B A. CHARTIER.

Salle de l'Institut;

Secrétaire Archivise.

11 févrer, 1848.

G'EORGE BIGAOUETTE, Meubla at taite de l'institute.

CEORGE BIGAOUFTTE, Meubla 1-Lle niste, St. Roch, rue St. Vallier, Meabla 1-Lle rue Grant.—Québec, 16 jun, 1848.

MELANGES RELIGIEDX

Ce Journal parait deux fois par seinaine, in Mardis et vendredis; il est Religieux, Politipus, Commorcialet Luttéraire. Il public aussi brasinonces. Prix: Si par année. E3-On s'abonne n Québec, chez Messie p. Martineau, au vicariat de Québec, Montréal, 15 nov. 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc No. 9, Rue Lamontagne.

QUEBEC.

QUÉBEC.

Informe respectueusement ses nombreut amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les dernières arrivages d'Europe, en assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizatal, Montre de Lépine, veiticales. Horlege, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumeir, articles français de fantaises, qui après examen seroit trouvés êtrele meilleur assortiment qui ait januai été importé en cettte cité et qui seront vecha company à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquéra un connaissance parfaite de son art dans les meilleun établissements de Québec et de Montréal, peuden les six dernières atmées, espère par son attenda incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horlege, nettoyées et réparées avec soin, et garantise à des termes modérés.

Quebec 21 Jun 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREM et VENDREDI de chaque semaine, et ne rotte que Douze Chelins et demi par nance, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceur qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 158, payable à la fin de chape semestre

TAVANTAGEUX .-- Les MM. du clergé on on tres personnes qui nous procureront à l'avenir çue tre souscripteurs, payant d'avance le semestre (15) ou l'année, recevront le journal gratis pendan es

Ceux qui veulent discontinuer sont oblige d'en donner avis un mois avant la fin du semente et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins é

Toutes les lettres, correspondances, etc., doires être adressées, (francs de port,) à Stanhai DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignos et au-dessous...... Chaque insertion subséquente......

Pour dix lignes et au-dessous......

Chaque insertion subséquente...... 100 Pour chaque ligne ensuite..... El-Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

La Messieurs suivants, nommés agents à notre Journal, sont autorisé par nous, à recevos les argents, et à en donner quittance. Montréal MM. E. R. Fabre, co.

4/4///// (000/10000000000000000000000000000	
Trois-Rivières P. Nourie, er.	
Répentigny, A. Dallaire, Inst	H.
Shanbanalar D. V. St. I.VI.	
Stanstand Mr Pable Chaff	Liter
Pointe terri Pari i dibbaran	
Regument	
St Thomas Jun has 1 hit Potino h 1100	O .
St Charles (Riv. Rover, Mr. 1.8, Lameur	un je -
Lotbinière	K. I
St. Eustache (Dist. M.) Damase Robin.	
	N. I
Malbaie, Mr. Pabbé Godh	mt.
St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Best	ılırı.
St. François, (Riv. au Sun.) Philippe St. St. Michel	N. F.
St. Dénis, (en bas) F. Jorre, éct.	М. Г.
St. Denis, (en Das) L. Tremblay, éc.	N. I.
Rivière du Loup, (en bas). J. B. Poulie Mr. B. Ms.	i, m
Mr. B. Mare	reir.
D Kourniel	, Acr
17015-171810168 Ma	ηtά.
St. Gervais	ut.
ICIDIETE CUCCIC Lub. 1705.	

Stanislas Drapeau, Propeietaint.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, CATELLE